



***Pierre Lemieux,
Député / Member of Parliament
Glengarry—Prescott—Russell***

Pour diffusion immédiate

Lundi 8 mars 2010

**« Le Budget de 2010 Établit un Juste Équilibre », Affirme le député
Pierre Lemieux.**

« Le budget de 2010 établit un juste équilibre en tenant compte des priorités des Canadiens et en freinant la croissance des dépenses. »

Pierre Lemieux, député

OTTAWA – Le député Pierre Lemieux voit d'un bon œil le budget fédéral de 2010, qu'a déposé le ministre des Finances Jim Flaherty le 4 mars dernier à la Chambre des communes. Avant de mettre en œuvre le Plan d'action économique, d'une durée de deux ans, le gouvernement a mené de vastes consultations sur l'avenir économique du pays. En effet, il a organisé des centaines de réunions, de consultations en ligne, de tables rondes et d'assemblées publiques d'un bout à l'autre du pays. « Nous voulions savoir ce que pensent non pas des groupes d'intérêts spéciaux à Ottawa mais l'ensemble des Canadiens, a indiqué Pierre Lemieux. Nous avons vraiment prêté l'oreille. Les Canadiens nous ont dit de maintenir le cap, c'est-à-dire d'affermir la relance, de mettre l'accent sur l'emploi et de favoriser la création d'un pays où l'entreprise peut croître, innover et prospérer. Et c'est ce que nous faisons. »

Le Plan d'action économique du Canada aide le pays à franchir le pire ralentissement économique depuis les années 1930. Depuis 2009, grâce à ce plan :

- plus de 135 000 nouveaux emplois nets ont été créés (depuis juillet 2009);
- 225 000 emplois ont été épargnés grâce à l'expansion du Programme de travail partagé;
- plus de 90 % des fonds ont été affectés à des projets spéciaux;
- environ 16 000 projets d'infrastructure ont été amorcés ou terminés;
- plus de 3 milliards de dollars ont été consentis sous forme d'allègement de l'impôt sur le revenu des particuliers;
- des familles ont pu acheter ou rénover une maison grâce à un allègement fiscal de 3 milliards de dollars (crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation et crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire).

Le budget de 2010 du gouvernement conservateur prévoit l'injection de 19 milliards de dollars sous forme de nouveaux stimulants pour créer et protéger des emplois, pour assurer la relance



*Pierre Lemieux,
Député / Member of Parliament
Glengarry—Prescott—Russell*

économique du Canada et pour en conserver l'avantage économique. Pour ce faire, le gouvernement a annoncé les mesures suivantes :

- **3,2 milliards de dollars en allègements de l'impôt sur le revenu des particuliers** : rajuster la fourchette d'imposition fédérale, bonifier les prestations pour enfants et réduire l'impôt pour les aînés à revenu faible et moyen;
- **plus de 4 milliards de dollars pour le recyclage et le soutien des travailleurs** : bonifier les prestations d'assurance-emploi et améliorer les possibilités de formation afin que les travailleurs puissent surmonter les difficultés actuelles et tirer parti de la future prospérité;
- **7,7 milliards de dollars pour de nouveaux projets d'infrastructure** : créer des emplois, moderniser l'infrastructure, soutenir l'accession à la propriété, stimuler le secteur du logement et améliorer le logement au Canada;
- **1,9 milliard de dollars pour la recherche et le développement** : développer et attirer le talent, renforcer la capacité de recherche, améliorer la commercialisation, élargir l'accès au marché et accroître la compétitivité;
- **2,2 milliards de dollars en mesures de soutien ciblé pour les industries et les collectivités** : favoriser la création et le maintien des emplois dans des secteurs comme l'industrie forestière, l'agriculture, la petite entreprise, le tourisme et la culture.

M. Lemieux a indiqué : « Glengarry-Prescott-Russell bénéficiera du budget de 2010, dans lequel nous nous sommes engagés à accroître la durée des ententes de travail partagé et à affecter plus de 100 millions de dollars partout au Canada afin d'aider les jeunes travailleurs à trouver des emplois. » Il a ajouté : « Le budget renforce aussi le secteur manufacturier en faisant du Canada une zone libre de droits de douane pour les intrants manufacturiers, ce qui stimulera l'investissement et la création d'emplois. Cela aidera aussi les entreprises dans tout le comté de Glengarry-Prescott-Russell. »

M. Lemieux a également indiqué : « Je me réjouis tout particulièrement des initiatives que prévoit le budget dans le secteur agricole. » En ce qui concerne l'agriculture, le gouvernement affectera 75 millions de dollars pour que les éleveurs de bétail aient encore accès à des exploitations de transformation concurrentielles au Canada. Les Producteurs laitiers du Canada ont applaudi cette mesure qui favorise les éleveurs de bovins et les producteurs laitiers. Jacques Laforge, président des Producteurs laitiers du Canada a affirmé : « Le gouvernement du Canada a mis l'épaule à la roue. Cette annonce confirme qu'il a donné suite aux demandes d'aide des producteurs laitiers et des éleveurs de bovins pour alléger leur désavantage économique dans le secteur de la transformation. En bout de ligne, cette mesure gouvernementale profitera à tous les Canadiens, car il en résultera de meilleures normes de sécurité et de qualité dans la chaîne alimentaire. »



*Pierre Lemieux,
Député / Member of Parliament
Glengarry—Prescott—Russell*

Le budget de 2010 comporte un plan en trois points pour rétablir l'équilibre budgétaire lorsque l'économique se sera rétablie. Ce plan se résume comme suit :

1. **Fin des mesures de stimulation comme prévu** : Le gouvernement exécutera la stratégie de désengagement intégrée au Plan d'action économique. Les mesures provisoires contenues dans le Plan d'action viendront à échéance comme prévu.
2. **Diminution de la croissance des dépenses** : Le gouvernement freinera les dépenses au moyen de mesures ciblées. À cette fin, le budget de 2010 propose des économies de 17,6 milliards de dollars sur cinq ans.
3. **Examen exhaustif du gouvernement** : Le gouvernement entreprendra un examen exhaustif des fonctions administratives et des frais généraux de l'État.

Selon M. Lemieux, « ce plan réduira le déficit de près de la moitié en deux ans et des deux tiers en trois ans. Le budget de 2010 établit un juste équilibre en tenant compte des priorités des Canadiens et en freinant la croissance des dépenses. Les Canadiens sont impressionnés par la façon dont nous nous en tirons en ces temps difficiles sur le plan économique. Ils sont pleinement confiants que nous ferons encore ce qu'il faut pour assurer la reprise économique tout en prenant les mesures nécessaires pour réduire le déficit sans pour autant augmenter l'impôt et les taxes. »